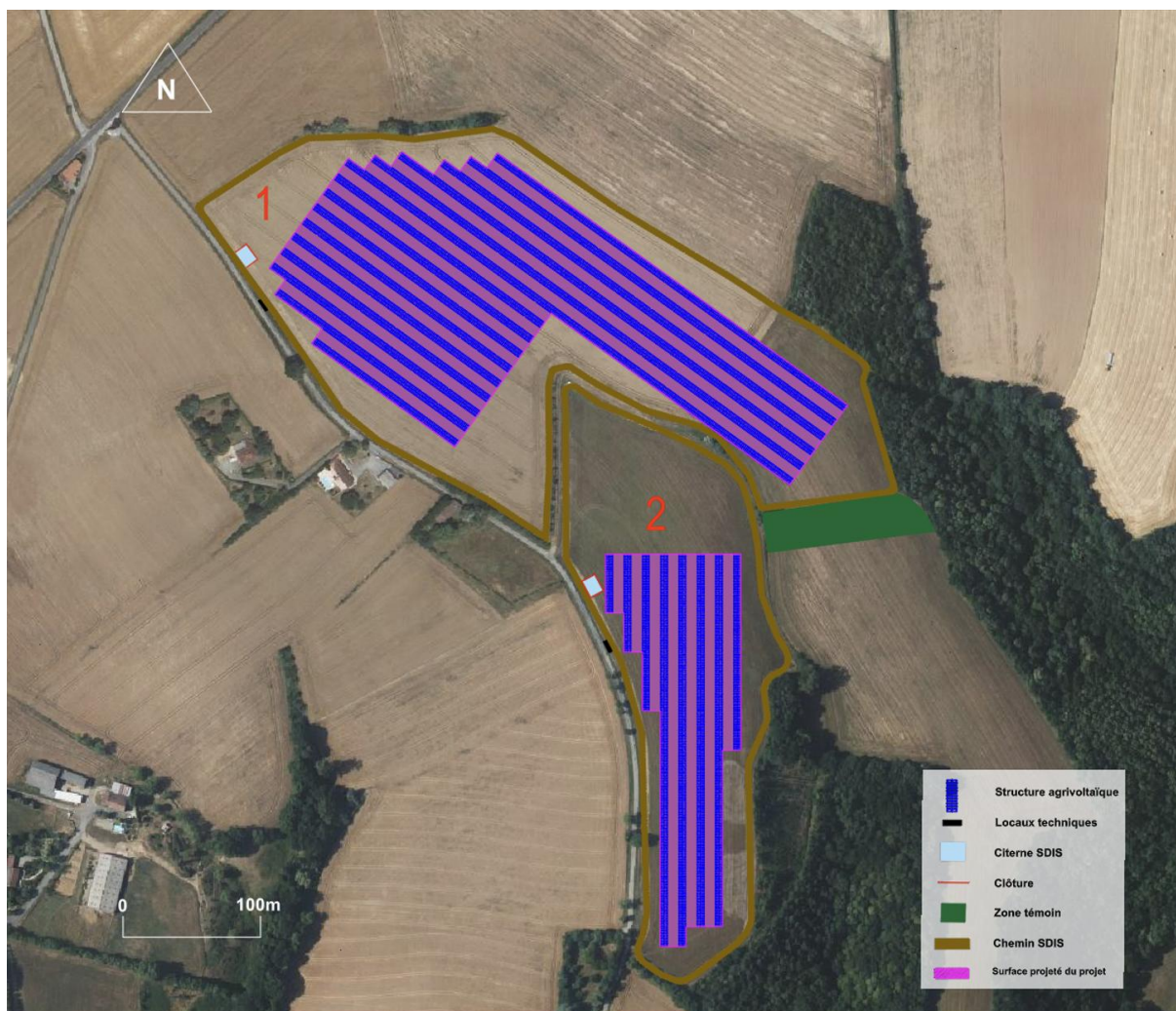


4. Caractéristiques générales

Surface projetée du projet

La surface projetée du projet est de **6.39 ha**.

Cette surface combine la surface sous les panneaux photovoltaïques et les surfaces agricoles cultivées entre les rangées de panneaux (cf. carte ci-dessous). La surface cumulée des panneaux (emprise au sol = nb de panneaux * surface unitaire) représente 2.37 ha.



A ce stade de développement, il n'est pas prévu de clôturer le parc. Les chemins agricoles existants seront utilisés pour le SDIS. Ce dernier sera consulté en amont du dépôt du permis de construire pour intégrer leurs préconisations (nécessité ou non de citernes, chemins, aire de retournement ou non, etc...).

Raccordement du projet au réseau public de distribution d'électricité

Le site du GAEC DE CAMBORS dispose de plusieurs armoires de coupure du réseau situées à proximité du projet. Ces armoires constituent à ce stade, les hypothèses privilégiées pour le raccordement du projet. Les tracés prévisionnels entre les postes de livraison du projet et ces armoires représentent un linéaire compris entre 1.7 km et 2.6 km en fonction de l'option retenue. Voici les coordonnées GPS de ces différentes armoires :

	Latitude	Longitude	Distance
Option 1 (nord-est)	43°53'35.6"N	2°19'36.5"E	1.7 km
Option 2 (nord-ouest)	43°53'05.8"N	2°17'18.4"E	2.6 km
Option 3 (sud-ouest)	43°52'25.7"N	2°18'00.2"E	1.7 km



A ce stade de développement, il n'est pas prévu de se raccorder sur un poste source. En effet, les plus proches sont situés à Albi (+10 km) et sont pour la plupart saturés.

Le projet présente une puissance installée de 5,97 MW, scindée en deux îlots. Le gestionnaire de réseau pourrait choisir de créer une nouvelle armoire en proximité immédiate du projet, ce qui réduirait significativement la distance de raccordement.

Le raccordement définitif, ainsi que les éventuels travaux de renforcement du réseau, seront déterminés par le gestionnaire de réseau dans le cadre de l'étude de raccordement.

6. Evaluation des incidences et mesures environnementales

Le raccordement sera réalisé par la création d'une liaison électrique souterraine entre les postes de livraison du projet et l'armoire de coupure existante qui sera sélectionnée.

Les travaux consisteront principalement en l'ouverture d'une tranchée le long des voiries existantes (terrassement), la pose des fourreaux, câbles électriques et d'un grillage avertisseur (sécurité). Il s'en suivra le remblayage des tranchées, généralement avec la terre excavée sur place.

Au vu de la localisation du projet et de la proximité immédiate des accès routiers, le tracé qui sera défini unilatéralement par le gestionnaire de réseau, devrait emprunter essentiellement des voiries existantes, sans nécessité de lignes aériennes.

Les alentours du projet ne présentent pas de technicités particulières liées au raccordement (ex : traversée de cours d'eau), celui-ci sera classique. La proximité immédiate de la D74, à 100m au nord du projet, est un point favorable.

L'analyse à l'échelle macro des enjeux écologiques n'anticipe aucun tracé en proximité de corridors écologiques, zones humides ou zones protégées. Les incidences potentielles sur l'environnement seront limitées

